



Déclaration sur les changements climatiques

Décembre 2020

À Gestion de placements Manuvie, nous croyons que les changements climatiques constituent un risque systémique qui pourrait avoir des répercussions imminentes et potentiellement irréversibles sur l'économie mondiale, les marchés financiers et la société en général. Ces répercussions se manifesteront sous forme de risques et d'occasions pour presque toutes les sociétés de tous les secteurs et, par conséquent, elles doivent être évaluées adéquatement par les investisseurs afin de protéger les actifs des clients.

Les principes énoncés dans le présent document cadrent avec ceux de la Société Financière Manuvie (SFM), notre société mère, et la présente déclaration décrit notre approche à l'égard des problèmes actuels et futurs liés aux investissements et à la propriété d'actifs. Nous soutenons Investor Agenda on Climate Change¹, qui oriente cette déclaration.

Les changements climatiques en contexte

Les changements climatiques constituent un changement des températures et du volume des précipitations, ainsi qu'une augmentation des conditions météorologiques extrêmes, en raison de la concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère². L'utilisation de combustibles fossiles comme source d'énergie pour la production d'électricité et de chaleur, les transports et la fabrication est la plus grande source de GES³. Les changements apportés à l'agriculture et à l'exploitation des terres, comme la déforestation, et les processus industriels sont d'autres sources importantes de GES.

Selon le rapport d'octobre 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)⁴, limiter le réchauffement à 1,5 °C (2,7 °F) au-dessus des niveaux préindustriels nécessiterait des mesures rapides, étendues et sans précédent dans tous les aspects de la société. Le rapport indique que les répercussions actuelles du réchauffement de la planète peuvent être observées sur l'homme et les systèmes naturels, et que de nombreux écosystèmes terrestres et océaniques ont déjà considérablement changé. Les formes de développement compatibles avec un réchauffement de 1,5 °C, qui ne causeraient pas ou ne causeraient qu'un faible dépassement des températures, nécessitent des transitions urgentes et sans précédent dans les systèmes énergétiques, l'exploitation des terrains, l'aménagement urbain, les infrastructures, les systèmes industriels et le comportement des consommateurs. Selon le GIEC, les pays du monde doivent investir en moyenne 2 400 milliards de dollars américains par année au cours des deux prochaines décennies, ce qui représente environ 2,5 % du PIB mondial, pour éviter les dommages irréparables causés par les changements climatiques.

L'Accord de Paris

Lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Paris en décembre 2015, les 197 parties participantes ont conclu un accord historique visant à réduire les émissions de GES (l'Accord de Paris)⁵. Il s'agissait de l'accord mondial le plus ambitieux jamais conclu pour lutter contre les changements climatiques, son principal objectif étant d'empêcher la température moyenne sur la planète d'augmenter de plus de 2 °C (3,6 °F) au-dessus des niveaux préindustriels. L'Accord de Paris a été ratifié par 189 parties⁶, et il devrait susciter une série de politiques et de règlements à l'échelle mondiale au cours des prochaines années visant à réduire les émissions de carbone ou les GES équivalents.

Définition du risque climatique

Selon les recommandations finales du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) publiées en 2017, les risques climatiques importants pour les investisseurs sont d'ordre physique (associés à des conditions météorologiques récurrentes ou extrêmes) ou liés à la transition (conséquences de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, y compris les changements touchant les politiques, les lois, les technologies et les marchés visant à répondre aux exigences d'atténuation et d'adaptation). Exemples de risques physiques et de transition pour les sociétés :

- Coûts directs de la réglementation pour les sociétés dont les activités génèrent d'importantes émissions de carbone du domaine 18
- Perturbations opérationnelles causées par des conditions météorologiques extrêmes, de plus en plus imprévisibles ou désastreuses
- Perturbation de la chaîne d'approvisionnement en amont et en aval
- Changement de l'accès au marché ou de la demande des utilisateurs finaux dans les secteurs qui vendent des produits à forte intensité de carbone (c.-à-d. d'importantes émissions du domaine 38), tandis que les clients ou les organismes de réglementation s'orientent vers des substituts plus écologiques
- Perte des actifs de la société, en raison de la réglementation concernant les GES, du changement rapide de technologie ou des risques physiques (récurrents ou extrêmes)

Occasions créées par les changements climatiques

Le cadre du GIFCC met également l'accent sur le fait que les efforts visant à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter créent également des occasions pour les entreprises, les secteurs et les investisseurs. Parmi les exemples se trouvent l'efficacité des ressources et les économies de coûts, l'adoption de sources d'énergie à faibles émissions, la création de nouveaux produits et services, l'accès à de nouveaux marchés et le renforcement de la résilience de la chaîne d'approvisionnement. Les occasions liées au climat varient en fonction de la région, du marché et du secteur dans lequel l'entreprise exerce ses activités. Ce qui suit est une liste non exhaustive des thèmes de croissance qui émergeront, dont certains existent déjà :

- Agriculture durable – services, produits, technologie des semences, irrigation, protection des cultures
- Investissements dans les infrastructures – bâtiments écologiques, assainissement, électrification des régions éloignées, réseaux intelligents, énergies propres de remplacement, stockage de l'énergie, numérisation, transport, financement
- Préservation du capital naturel – technologies liées à l'eau, biodiversité et exploitation minière durable
- Foresterie durable – compensation forestière, marchés du carbone volontaires, amélioration de la gestion forestière, reboisement, terres riches en carbone
- Économie circulaire – réduction des plastiques, emballages biodégradables, recyclage des minéraux présents dans les piles et les appareils
- Air pur – réduction des émissions de GES, extraction du carbone, captage du méthane, séquestration du carbone

Notre approche des changements climatiques en matière d'investissement

Afin de comprendre l'incidence des changements climatiques sur les décisions d'investissement, les gestionnaires d'actifs devraient évaluer les risques physiques et de transition ainsi que les occasions que présentent les changements climatiques pour les sociétés dans lesquelles ils investissent. Nous sommes conscients que les changements climatiques pourraient avoir des répercussions économiques qui varieront d'une société à l'autre. L'ampleur de ces répercussions dépendra du degré d'exposition de chaque industrie, secteur et région. Nous croyons que la compréhension des changements climatiques sur les marchés financiers demeure inégale – ce qui peut mener à une mauvaise évaluation des actifs – et que de nombreuses sociétés pourraient ne pas être bien préparées pour réagir aux risques et aux occasions associés à cette transition.

Il se peut que nous prenions diverses mesures pour gérer les risques et les occasions liés au climat pour l'ensemble de nos activités et de nos placements, afin d'intégrer adéquatement le risque climatique dans l'évaluation des actifs. En résumé,

ces mesures concernent la répartition et la sélection des actifs, l'analyse et la recherche en matière d'investissement, le vote par procuration, la réduction des émissions directes de GES, la mise en œuvre d'excellentes pratiques de gestion du développement durable pour les actifs exploités, et la participation à des initiatives collectives sur le climat au sein de l'industrie. En général, nous préférons mener des activités d'engagement directement auprès des sociétés pour favoriser la mise en œuvre efficace de stratégies de réduction des risques climatiques et d'adaptation, en nous réservant le droit d'éliminer une société du portefeuille.

Gouvernance

Nos activités liées au climat s'inscrivent dans un cadre de gouvernance établi par Gestion de placements Manuvie pour superviser les activités d'investissement durable et soutenir la mise en œuvre de la déclaration à l'égard des investissements durables conformément à la stratégie globale et aux priorités commerciales de la société. Cette structure comprend divers comités et groupes de travail associés aux catégories d'actif à des échelons appropriés de la société, avec des représentants des diverses fonctions administratives qui participent à la mise en œuvre du programme d'investissement durable. Les chefs des marchés publics et des marchés privés président leur comité des investissements durables respectif, ce qui permet une surveillance régulière du processus décisionnel dans le cadre du programme d'investissement durable et responsable applicable à des catégories d'actif précises. En retour, les présidents de ces comités d'investissement durable communiquent directement avec d'autres dirigeants de la division mondiale de gestion de patrimoine et d'actifs de la SFM.

Les changements climatiques dans notre processus d'investissement

Nous restons fidèles à notre objectif d'obtenir des rendements corrigés du risque attractifs et nous aspirons à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), y compris les facteurs liés au climat, dans nos processus de contrôle préalable et de prise de décisions d'investissement. Notre processus d'intégration met l'accent sur la définition des risques et des occasions climatiques en ce qui a trait aux actifs, en tenant compte des différences entre les secteurs, les régions et les modèles d'exploitation, dans le but d'assurer la résilience des portefeuilles à long terme. Dans certaines catégories d'actif, nous recherchons des occasions de tirer parti du potentiel de croissance découlant de la transition climatique.

Notre approche pour intégrer les considérations liées au climat au processus d'investissement évolue en même temps que la science climatique. Notre approche repose sur les initiatives du secteur, les renseignements disponibles et la compréhension qu'il n'existe pas de données parfaites. Certaines de ces considérations sont les suivantes :

- Nous visons à mettre au point des techniques d'analyse différenciées pour évaluer les risques et les occasions liés au climat, tant sur les marchés publics que privés, en tenant compte des types d'actifs et des structures de propriété et d'exploitation dans l'ensemble des catégories d'actif.



- Nous intégrons graduellement les données sur les risques physiques et de transition pour évaluer les risques et les occasions liés au climat. Nous cherchons à tirer parti des données et des outils disponibles pour repérer les régions ou les secteurs fortement exposés aux risques liés au climat et à évaluer si ces risques sont conformes à notre stratégie d'affaires.
- À mesure que la science évolue et que différents outils et ressources sont mis au point, la formation continue de nos équipes d'investissement est la pierre angulaire de notre approche à l'égard des changements climatiques. Nous nous efforçons également de maintenir le dialogue avec nos investisseurs et de leur communiquer les renseignements afin de les tenir informés des faits et des accords les plus récents.
- Nous sommes conscients de la valeur de l'analyse de scénarios comme outil pour évaluer un éventail de répercussions et de résultats potentiels futurs associés aux changements climatiques. Lorsque des données et des outils pertinents seront disponibles, nous analyserons les scénarios climatiques pour toutes les catégories d'actif. Dans le cadre de l'analyse fondamentale, nous passerons en revue les analyses de scénarios effectuées par les sociétés dans lesquelles nous investissons ou pour certains actifs, le cas échéant; autrement, nous encouragerons les sociétés à effectuer des analyses de scénarios.

L'efficacité de ces activités dépend de la qualité et de la publication des données des sociétés et des gestionnaires et des données concernant les actifs. Nous approuvons les recommandations du GIFCC et nous croyons qu'une adoption plus large de ce cadre améliorera notre capacité à fournir une évaluation raisonnable des risques d'investissement.

Nous reconnaissons que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone crée des occasions d'investissement et nous voyons d'un bon œil les changements apportés aux technologies, aux protocoles et aux instruments financiers découlant des efforts déployés pour atteindre la neutralité carbone. Nos équipes d'investissement cherchent des occasions d'investir dans des solutions à faibles émissions

de carbone – y compris l'énergie renouvelable, l'immobilier conforme aux normes de certification des bâtiments écologiques, les solutions climatiques naturelles, les marchés mondiaux du carbone et les obligations vertes – et d'y contribuer.

Engagement actionnarial

Conformément à notre Politique d'intervention ESG de Gestion de placements Manuvie, sur les marchés publics, nous nous intéressons aux facteurs ESG dans le but de protéger les investissements de nos clients et d'influencer l'adoption de changements positifs en ce qui concerne la communication des renseignements par une société, la solidité de sa direction et son approche stratégique à l'égard des principaux enjeux ESG; et nous cherchons à mieux évaluer les meilleures pratiques en matière de gestion des risques climatiques. Depuis 2018, les risques et la transition climatiques ont été au cœur de bon nombre de nos discussions bilatérales avec les entreprises, qui sont complétées par notre participation à des initiatives comme Climate Action 100+. En collaborant avec les sociétés dans le cadre de la transition nécessaire en raison des changements climatiques, nous les encourageons à harmoniser leur stratégie d'affaires avec les intérêts à long terme des investisseurs afin de les aider à se préparer à la transition énergétique et économique qui va avoir lieu. Plus précisément, nous aidons les sociétés à harmoniser leur stratégie d'affaires avec la science climatique, à gérer et à donner proactivement des renseignements sur leurs émissions de GES, et à communiquer des renseignements conformément aux recommandations du GIFCC ou d'autres cadres semblables de communication des renseignements. Comme il est indiqué dans les politiques mondiales de vote par procuration de Gestion de placements Manuvie, nous votons activement pour encourager les meilleures pratiques des sociétés à l'égard des risques et des occasions liés à l'environnement.

Exploitation des actifs

Dans les segments où nous exploitons des actifs, les considérations liées au climat orientent nos efforts pour réduire l'incidence sur nos actifs et leur vulnérabilité, et pour nous adapter. Nous avons mis au point des pratiques pour mesurer et réduire nos émissions et nous avons mis en œuvre des normes de certification de tiers pour améliorer nos engagements en matière de production de rapports et de responsabilisation.

Collaboration avec les organismes de réglementation et les autres parties prenantes en ce qui concerne le climat

Les gouvernements influencent grandement l'adoption de sources d'énergie plus propres, que ce soit par des réformes réglementaires ou des programmes axés sur le marché visant à promouvoir la transition vers un environnement à plus faibles émissions de carbone. Par l'intermédiaire de divers mécanismes, nous collaborons avec les décideurs et les organismes de réglementation en ce qui concerne les risques systémiques liés au climat, compte tenu de la possibilité que ces risques perturbent le fonctionnement des marchés financiers. Nos priorités en matière d'engagement contenues dans notre politique concernant le climat incluent :

- **Tarification du carbone :** Nous soutenons les politiques efficaces de tarification du carbone qui mène à la réduction des émissions et à l'innovation au sein du secteur, tout en cherchant à réduire les coûts liés à la conformité. Selon nous, les politiques bien conçues offrent de la souplesse grâce à des mécanismes de marché qui permettent aux émetteurs de choisir comment se conformer à la réglementation. De plus, des politiques complémentaires devraient être envisagées pour éliminer les obstacles qui empêchent les entreprises de réduire leurs émissions au moyen de nouvelles technologies ou de nouveaux processus. Nous soutenons les politiques sur le carbone qui offrent des incitatifs clairs à long terme, sont conformes aux objectifs de l'Accord de Paris, sont transparentes et faciles à comprendre, et peuvent être mises en œuvre, appliquées et maintenues de façon constante au fil du temps. Nous sommes en faveur d'une tarification du carbone qui soit large, lorsque nécessaire, et équitable pour tous les secteurs.
- **Renseignements importants :** Nous soutenons les efforts réglementaires visant à assurer une communication des renseignements climatiques appropriée, utile sur le plan décisionnel et propre au secteur, et nous approuvons la structure des recommandations du GIFCC en tant que cadre général pour ces efforts.
- **Subventions :** Nous soutenons les mesures prises par les gouvernements pour créer des politiques qui s'attaquent aux changements climatiques d'une manière saine pour l'économie.
- **Une transition climatique équitable :** Nous sommes conscients que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone à l'échelle mondiale perturbera certaines collectivités et nous croyons qu'un plan de transition équitable est approprié parallèlement à l'adoption de l'énergie propre. Nous croyons que toutes les parties prenantes devraient être proactives et créer des plans pour assurer une transition équitable vers l'économie à faibles émissions de carbone pour les collectivités touchées.

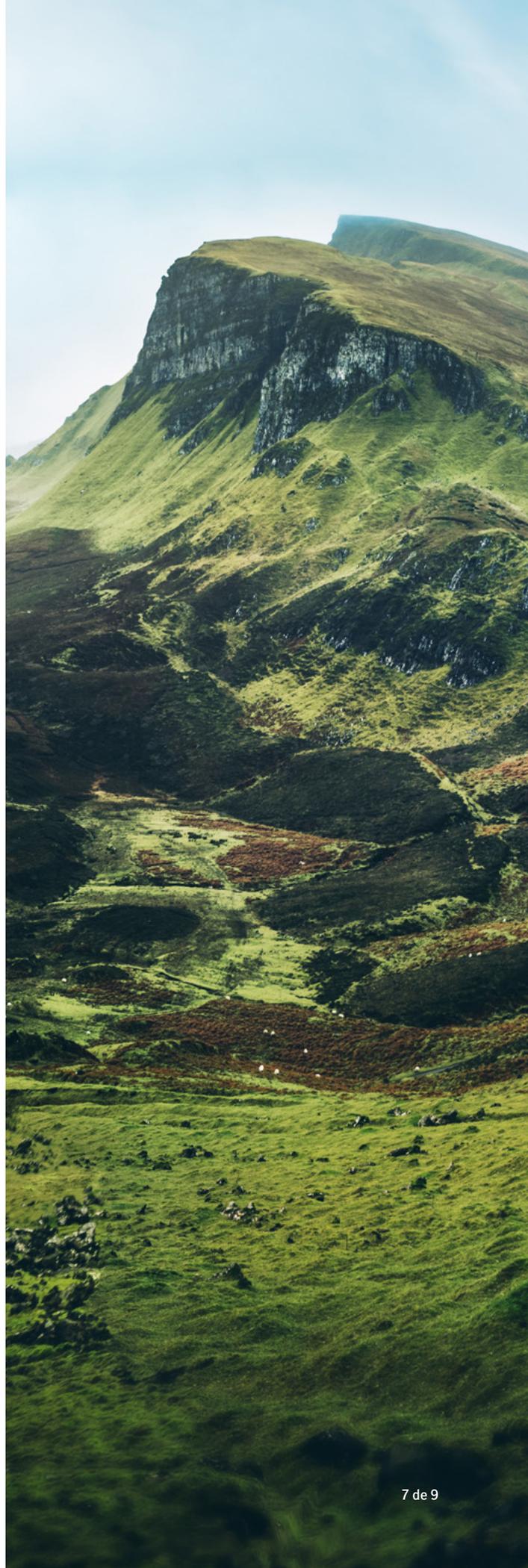
Déclaration sur les changements climatiques

Nous soutenons les politiques sur le carbone qui prévoient des mécanismes clairs permettant de les examiner périodiquement, de les améliorer et d'y mettre fin, tout en tenant compte que certains programmes facilitent les fuites de carbone vers d'autres régions ou pays.

Nous favorisons également la collaboration avec nos pairs du secteur, les associations sectorielles, les organisations civiles et d'autres groupes qui travaillent à améliorer la résilience des marchés financiers et de l'économie aux changements climatiques. Ces collaborations peuvent inclure le parrainage de recherches sur le climat, la création de nouvelles normes sectorielles ou de nouveaux cadres de production de rapports, la participation à des projets d'engagement ou d'innovation sectoriels, la participation à des groupes de travail du secteur et la signature de lettres conjointes. Nous collaborerons avec d'autres parties prenantes du secteur lorsque nous croyons que l'initiative est crédible, qu'elle peut amplifier l'incidence de nos efforts pour le climat et qu'elle est dans l'intérêt à long terme de nos clients et du secteur des investissements.

Rapports

En tant que société d'investissement, nous appuyons les recommandations du GIFCC et nous nous engageons à produire de plus en plus de rapports conformes à ses recommandations pour les diverses catégories d'actif dans lesquelles nous investissons.



1 The Investor Agenda a été élaboré pour la communauté mondiale des investisseurs afin d'accélérer et d'intensifier les mesures essentielles pour lutter contre les changements climatiques et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, dans le but de limiter la hausse moyenne de la température mondiale à 1,5 °C. <https://theinvestoragenda.org/>. **2** Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, https://unfccc.int/files/press/backgrounders/application/pdf/press_factsh_science.pdf. **3** Center for Climate and Energy Solution, « Global Emissions », <https://www.c2es.org/content/international-emissions/>. **4** Voir le rapport spécial du GIEC publié en octobre 2018 sur les répercussions du réchauffement de la planète, <https://www.ipcc.ch/sr15/>. **5** Accord de Paris, <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement>. **6** En date du 1^{er} avril 2020, « Accord de Paris – État des ratifications », <https://unfccc.int/fr/node/513>. **7** [Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures](#). **8** Définitions des domaines d'émissions de gaz à effet de serre (GES) : domaine 1 : émissions directes de GES; domaine 2 : émissions indirectes de GES provenant de la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée; domaine 3 : émissions indirectes non incluses dans le domaine 2 qui se produisent dans la chaîne de valeur de la société déclarante, y compris les émissions en amont et en aval. Voir aussi « The Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard (Revised Edition) », World Resources Institute et World Business Council for Sustainable Development, mars 2004.

Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est le secteur mondial de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie. Nous comptons plus de 100 ans d'expérience en gestion financière au service des clients institutionnels et des particuliers ainsi que dans le domaine des régimes de retraite, à l'échelle mondiale. Notre approche spécialisée de la gestion de fonds comprend les stratégies très différenciées de nos équipes expertes en titres à revenu fixe, actions spécialisées, solutions multiactifs et marchés privés, ainsi que l'accès à des gestionnaires d'actifs spécialisés et non affiliés du monde entier grâce à notre modèle multigestionnaire.

Le présent document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation des valeurs mobilières ou autre et il n'a été déposé auprès d'aucun organisme de réglementation. Il peut être distribué par les entités de Manuvie ci-après, dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site www.manulifeim.com/institutional/ca/fr.

Australie : Hancock Natural Resource Group Australasia Pty Limited, Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Brésil** : Hancock Asset Management Brasil Ltda. **Canada** : Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine** : Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen et Royaume-Uni** : Manulife Investment Management (Europe) Limited, qui est régie et réglementée par l'organisme Financial Conduct Authority, Manulife Investment Management (Ireland) Ltd. qui est régie et réglementée par l'organisme Central Bank of Ireland. **Hong Kong** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie** : PT Manulife Aset Manajemen Indonesia. Japon : Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie** : Manulife Investment Management (M) Berhad (auparavant Manulife Asset Management Services Berhad), numéro d'inscription : 200801033087 (834424-U). **Philippines** : Manulife Asset Management and Trust Corporation. **Singapour** : Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (société inscrite sous le numéro 200709952G). **Corée du Sud** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse** : Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taïwan** : Manulife Investment Management (Taiwan) Co., Ltd. **États-Unis** : John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Marchés privés Gestion de placements Manuvie (États-Unis) SARL et Hancock Natural Resource Group, Inc. **Vietnam** : Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.